



Projecteur sur... Roussillon

1.318 habitants - commune SEDEL depuis le 01/05/2011



Baisse globale des consommations d'énergie 2011/2014

Depuis son adhésion au dispositif SEDEL en 2011, la commune connaît une baisse importante de ses consommations énergétiques.

En trois ans, les diminutions observées sont de l'ordre de 20% sur l'ensemble des bâtiments et de 40% sur l'éclairage public.

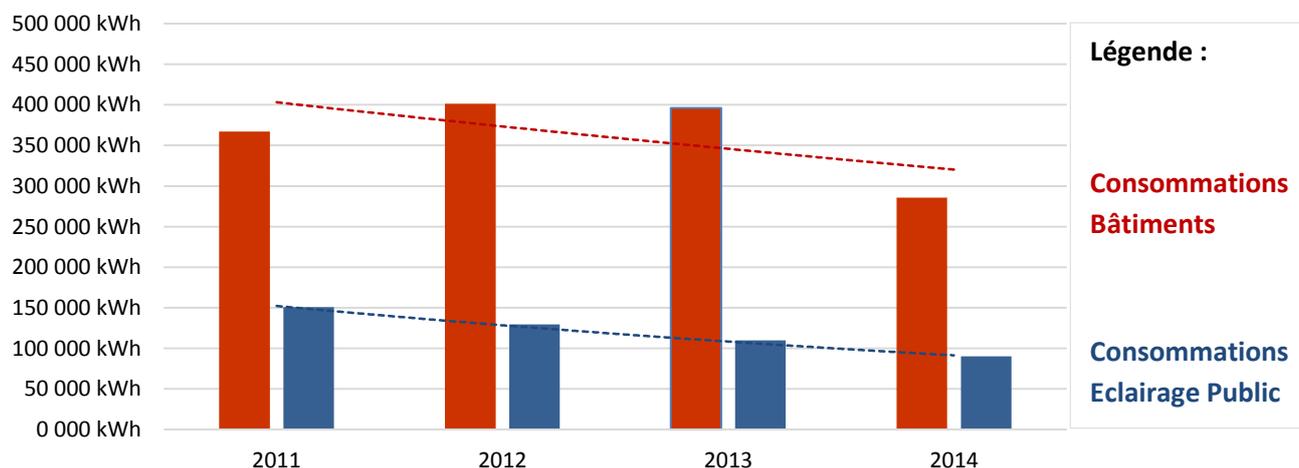


Un panel d'actions et une bonne mise en œuvre !

En collaborant étroitement avec le Conseiller en Energie, la commune a su mettre en œuvre une large majorité des fiches préconisations qui lui ont été soumises :

- Optimisations et suppressions de contrat de fourniture d'électricité
- Rénovation de l'éclairage public en bénéficiant d'une subvention de l'ADEME (18 000€)
- Extinction de l'éclairage public en milieu de nuit sur une partie de la commune
- Travaux d'amélioration énergétique de l'école (isolation, pose de volets roulants)
- Programmation des horaires de chauffage dans les principaux bâtiments et suivi régulier

Une baisse visible des consommations

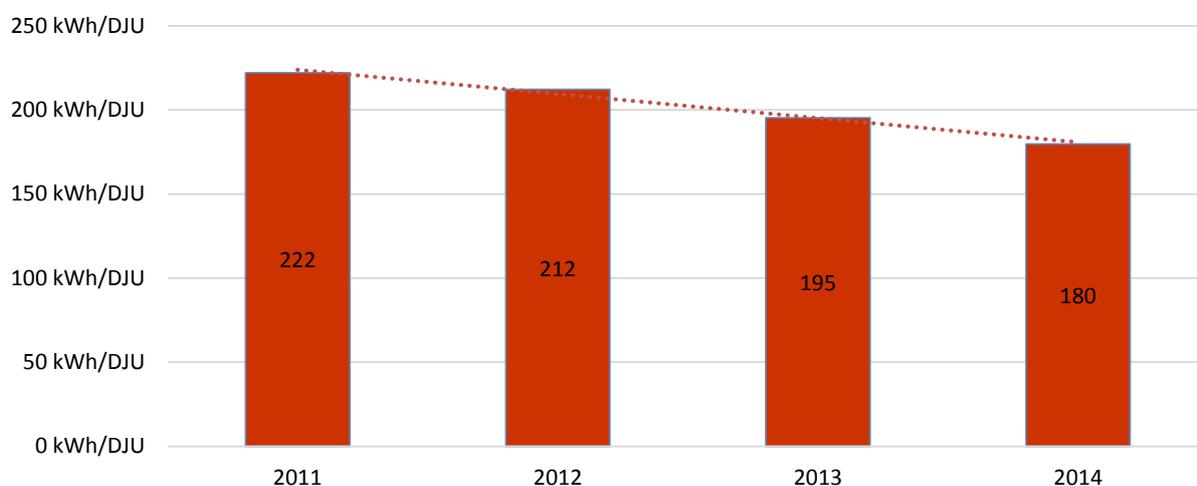


Patrimoine bâti, priorité à la sobriété !

L'Hôtel de ville ainsi que l'école élémentaire ont été équipés d'appareils de **régulation** permettant **d'ajuster les plages de chauffage aux horaires d'utilisation des locaux veillant ainsi au confort des usagers tout en réalisant des économies**. Leur suivi et optimisation associés à la diffusion de bonnes pratiques ont permis d'abaisser de manière significative les consommations.

Ces efforts ont été accompagnés de **travaux d'amélioration de l'enveloppe du bâtiment**. Ainsi la commune a réalisé l'isolation des combles du centre de loisir et la pose de volets roulants **permettant de limiter les déperditions nocturnes en hiver et d'améliorer le confort des classes en été**.

Consommations pour le chauffage corrigées du climat



Le choix d'une isolation éco-responsable

L'isolation des combles a été réalisée par insufflation de **ouate de cellulose**. Il s'agit d'un matériau de recyclage issu de la transformation des journaux invendus.

Son origine bio-sourcée et son inscription dans une filière de recyclage en fait un isolant très pertinent en terme de **développement durable**, a fortiori en comparaison des laines isolantes traditionnelles.



L'accent mis sur la rénovation de l'éclairage public

Engagée dans la rénovation de son parc d'éclairage public, la commune a fait le choix de s'orienter vers la technologie LED qui permet la plus grande baisse de consommation. **Lauréate de l'appel à projet ADEME en 2012**, elle a pu bénéficier d'une subvention à hauteur de 18 000€ en présentant un programme de travaux permettant d'atteindre une **diminution de facteur 3 des consommations**.

Outre le remplacement des lampes les plus anciennes, la **mise en place d'une extinction de l'éclairage public en milieu de nuit (EPMN)** a contribué au retour sur investissement tout en instaurant des pratiques respectueuses de la faune et la flore ainsi que la préservation du ciel nocturne face à la pollution lumineuse.



Que retenir ?

- La **qualité du partenariat** établi avec le Conseiller en Energie a permis à la commune de bénéficier pleinement des services mis à sa disposition. En attestent les actions cohérentes qu'elle a su mener et dont on peut évaluer aujourd'hui les résultats.
- Grâce à son **anticipation**, la commune a pu présenter son projet de rénovation de l'éclairage public lors de la sortie de l'appel à projet de l'ADEME en 2012 et obtenir une subvention pour ses travaux.
- La hausse du prix des énergies est une réalité qui doit préfigurer **la réflexion sur l'évolution du patrimoine communal**. Face à cela, des solutions existent afin de maîtriser ce poste budgétaire.

Contact

Elu référent Claude JEAN - claudjean@roussillon-en-provence.fr

Conseiller Energie Partagé au Parc : Yohan BOURCIER - tél : 04 90 04 28 35 – yohan.bourcier@parcduluberon.fr

Rappel, le Programme SEDEL...

Depuis juillet 2009, le Parc naturel régional du Luberon met à la disposition des communes adhérentes à ce programme une équipe technique spécialisée dans la maîtrise de l'énergie, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, l'éclairage public, ou encore l'usage des énergies renouvelables...

Grâce à une convention dédiée, pendant une période initiale de 4 ans, renouvelable ensuite par avenants tous les 3 ans, la commune est accompagnée en continu par un **Conseiller Energie Partagé (CEP)** disposant d'outils adaptés (caméra thermique, instruments de mesure...). Ce technicien, agent du Parc du Luberon, est en capacité d'agir pour un groupe de communes totalisant aux alentours de 20.000 habitants.

Retrouvez une présentation vidéo du Programme SEDEL sur notre site Internet : <http://www.parcduluberon.fr/Un-Parc-a-votre-service/Transition-energetique/Conseil-en-energie-partage/SEDEL>